



Titre professionnel Assistant(e) de Vie aux Familles (Niveau 3)

Durée : 210H00 en Centre (6 semaines) - 140H00 en Entreprise (4 semaines)

Le métier-les missions :

Dans le respect du cadre de la prestation et des limites de ses fonctions, l'Assistant(e) de Vie aux Familles contribue au bien être de toute personne (*enfant, famille, personne âgée, personne ou enfant en situation de handicap, personne en convalescence ou souffrant d'une maladie*) ayant besoin d'aide pour les actes essentiels du quotidien de façon régulière ou ponctuelle. Il/elle entretient le logement et le linge et assure la garde d'enfants à domicile. Il/elle adopte une posture professionnelle appropriée avec bienveillance et empathie. Il/elle communique avec la personne de façon adaptée et respectueuse de ses habitudes, de ses choix et de ses souhaits. Il/elle travaille dans le souci d'optimiser la qualité de son intervention, d'assurer la satisfaction de la personne et de lui apporter un service personnalisé.

L'Assistant(e) de Vie aux Familles est en relation avec la personne et son entourage, y compris les proches aidants ou avec des particuliers dans le cadre des prestations concernant l'entretien du logement, et le parent de l'enfant. L'emploi d'Assistant(e) de Vie aux Familles s'exerce le plus souvent au domicile des particuliers et parfois dans leur espace privé au sein de structures collectives.

Les métiers accessibles

La dénomination les plus courantes des emplois accessibles sont les suivantes (A titre d'exemple) :

- Auxiliaire de vie, Assistant(e) de vie,
- Assistant(e) ménager,

- Agent(e) de domicile,
- Garde d'enfant à domicile,

Objectifs de la Formation : A la fin de la formation, les Alternant(e)s seront en capacité (d') :

❖ **Entretenir le logement et le linge d'un particulier :**

Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier, Entretenir le logement et le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés,

❖ **Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets :**

Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage, Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social, ...

❖ **Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile :**

Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant, Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant

Conditions d'accès

Prérequis : 18 ans minimum – Attestation France Travail

Prérequis préconisés : Maîtrise du français oral/écrit courant.

Condition physique compatible avec les activités du métier (port de charge, station debout prolongée).

Lieu de formation

MFR BAIE-MAHAULT mfr.baie mahault@mfr.asso.fr

☎ : 0590 85 71 22

📞 : 0690 72 26 74 / 0690 12 30 00

Responsable Formation :

Madga BOUCHER : magda.boucher@mfr.asso.fr

Prochaine(s) session(s) :

Du 03 Novembre 2025 au 09 Janvier 2026

Modalités de recrutement et délais d'accès :

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- ❖ Information individuelle ou collective,
- ❖ Dossier de demande de formation, Identification, voire évaluation des acquis, - entretien individuel de conseil en formation. Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur notre site et des places disponibles, en constante évolution.

Modalité de la formation :

Présentiel

Coût de la formation :

- ❖ 8 756.00 €

Financement :

FSE : Fonds Social Européen

Accessibilité :

• Personne en Situation de Handicap (PSH) :

- ❖ **Adaptation** du dispositif d'accueil pour les personnes en situation de handicap (le cas échéant)
- ❖ **Personnalisation** du parcours et déploiement de moyens de compensation en centre comme en entreprise

Des référents handicaps sont mobilisés pour accueillir et informer la personne, participer à l'organisation du parcours de formation, communiquer sur l'accessibilité, assurer le lien avec les partenaires...

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap dont PMR

Programme de la formation

La formation se compose de 7 modules complémentaires, dont 3 modules professionnels et par des périodes en entreprise.

Modules professionnels :

- **CCP1 : Entretien le logement et le linge d'un particulier.**
- **CCP2 : Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets.**
- **CCP3 : Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile.**

Horaires de la formation au sein du Centre :

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 h à 16h30

Méthodes et Moyens pédagogiques :

Basée sur les principes fondateurs de l'éducation cognitive, les méthodes et modalités pédagogiques utilisées sont axées sur l'individualisation des parcours au travers de :

- **Moyens pédagogiques** : Cours, jeux de rôles, exposés, films, interventions, plateau technique.

Modalités d'évaluation

- ❖ **Certification TP, CCP**
- ❖ **Délibération du Jury sur la base :**
 - du dossier professionnel
 - des résultats aux épreuves de la session d'examen,
 - de la mise en situation professionnelle,
 - de l'entretien final.
- ❖ **Évaluation des acquis**
Enquête de satisfaction stagiaire.

Modalités de certification

L'ensemble des modules professionnels (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) d'Assistant de Vie aux Familles. Des qualifications particulières, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules : CCP/bloc de compétence.

CCP1 – Entretien le logement et le linge d'un particulier = module CCP/Bloc de compétences.

CCP2 – Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets = module 2CCP/Bloc de compétences.

CCP3 – Assurer le relai du parent dans le cadre de l'enfant à domicile module 3. A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de la validité du titre.

Possibilité de valider 1 ou des Blocs de compétences

Il est possible de valider un ou plusieurs blocs de compétences en correspondance :

- Titulaire **CAP ATMFC** dispensé du CCP1
- Titulaire **CAP Petite Enfance** dispensé des CCP1 et CCP3.
- Titulaire **BEP Carrière Sanitaire et Sociales**

dispensé du CCP1.

- Titulaire **BEP ASSP** dispensé du CCP1 ET CCP2.

Titulaire **BEPA SAP** dispensé des CCP1 et CCP2

- Titulaire **CAPA SAPVER** dispensé des CCP1 et CCP2.
- Titulaire **Mention Complémentaire Aide à la Personne** dispensé du CCP1

Titulaire de **AVS** dispensé des CCP1 et CCP2

Pour ne pouvoir présenter que le ou les blocs de compétences manquants, vous devez effectuer votre demande d'équivalence auprès de la DEETS de la Guadeloupe en leur adressant la copie du diplôme obtenu et de votre pièce d'identité.

Conformément au règlement d'examen :

→ **Mise en situation professionnelle** : Epreuve pratique (Durée 1h15) (Intervention auprès d'une personne + commentaire de son intervention),

→ **Entretien technique** : Epreuve orale (Durée 50 mn)
Cet entretien comporte deux parties : questionnement de connaissances sur l'adaptation de son intervention à la personne en situation de handicap, questionnement sur l'intervention auprès de l'enfant et réalisation d'un geste technique en lien avec la prise en charge d'un enfant en bas âge.

→ **Entretien final** : Epreuve orale (Durée 15 mn) avec le jury

Suites de parcours possibles et débouchés

❖ Les titulaires de ce Titre Professionnel peuvent avoir accès aux Bac Pro ou à d'autres certifications de niveau 4 pour poursuivre leur parcours professionnel, dans le cadre de la formation tout au long de la vie,

❖ Exemples : Bac Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne, ...



Cofinancé par
l'Union européenne



1339 Route de Blachon 97122 BAIE-MAHAULT
Tél : **0590 85 71 22** – Portable : **0690 72 26 74/0690 12 30 00**
e-mail : mfr.baie-mahault@mfr.asso.fr

SIRET : 390 413 946 00042 APE : 8559A